Constitution. Compliant : on, soit une partie
en vente publique devant la porte principale du
Palais de Justice de cette paroisse, le premier
Lundi de Janvier prochain, entre les heures
légales de vente, les immeubles suivants, ou
tout ce qui en sera nécessaire pour payer le
montant total des dites taxes, y compris les
intérêts, frais et charges, savoir :

Un certain lot de terre situé dans la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la partie principale de dernier de la dite ville, dans le second district de la dite ville, dans le second district de la dite ville, dans le second district